

Durée : 21 mois Formation de niveau 2 – Validation du CCP n°2 du titre AMCE de niveau 3

Code ROME : H2605



FORMATION CERTIFIANTE !

Le métier ou la suite de parcours : Au sein d'entreprises de fabrication de matériels électroniques ou électriques (artisans, Petites, Moyennes ou Grandes Entreprises) appartenant à toutes les branches de l'industrie, chez des artisans, le parcours PPME permet d'occuper des emplois dans le domaine du Montage/Câblage Electronique. A la suite de cette formation, il est possible **d'intégrer directement la formation qualifiante AMCE pour obtenir un titre professionnel de niveau 3.**

La formation : Le parcours de formation permet d'acquérir et de développer un ensemble de compétences transversales et professionnelles nécessaires à l'exercice d'un emploi du domaine du Montage / Câblage Electronique. A l'issue de la formation, le stagiaire aura développé des compétences lui permettant de :

- Organiser son activité en fonction des consignes données et de la tâche demandée
- Contrôler la conformité /qualité de sa production
- Rendre compte de son activité par écrit et/ou oralement
- Appliquer des méthodes et des procédures données
- Identifier l'implantation des composants (résistances, condensateurs, circuits intégrés, ...) à partir du schéma électronique ou du plan de câblage
- Positionner et fixer les composants sur les supports
- Mettre en place les connecteurs, sous-ensembles et composants de câblage d'un équipement électronique et interconnecter
- Vérifier le montage et le câblage (valeur des composants, continuité électrique, ...)
- Préparer et cheminer en faisceau les fils et câbles d'un équipement électronique

Déroulement de la formation : Le déroulement du parcours de formation se compose de deux grandes phases : une phase de formation Préparatoire de 5 mois, suivie d'une phase de formation certifiante de 16 mois. Le détail organisationnel du parcours se présente ainsi :

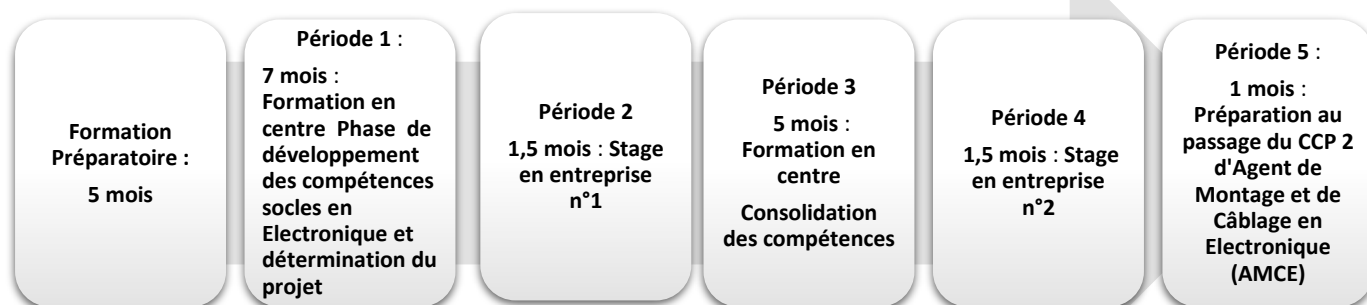
Informations générales
Formation Préparatoire de 5 mois suivie de la formation certifiante (CCP n°2 du titre professionnel d'Agent de Montage et de Câblage en Electronique (AMCE)) de 16 mois.

Conditions d'entrée
- Être reconnu Travailleur Handicapé
- Être orienté par la MDPH

Aptitudes et prérequis
- Travail en équipe
- Rigueur dans le suivi de procédures
- Intégrité fonctionnelle complète des mains
- Bonne vision de près
- Bonne vision des reliefs et des couleurs
- Niveau de compétence langagière A2 du CECR

Contact
Chargée des Admissions

01 69 25 66 60
admissions@esrjeanmoulin.fr



Durée totale : 21 mois

Durée : 21 mois Formation de niveau 2 – Validation du CCP n°2 du titre AMCE de niveau 3

Code ROME : H2605

Organisation pédagogique : La formation Pôle de Professionnalisant des Métiers de l'Electronique repose sur la démarche pédagogique de l'Approche par Compétences. Elle propose des modalités pédagogiques diversifiées visant à permettre le développement et la mise en œuvre, en situations de travail réelles ou simulées, de compétences professionnelles et transversales dont la finalité est de se professionnaliser dans le domaine de montage câblage en électronique afin d'occuper un emploi de premier niveau dans une structure.

La formation repose sur un principe d'individualisation des parcours visant à permettre une progression selon les objectifs et les besoins individuels. Des points d'étape en équipe pluridisciplinaire sont organisés pour faire le point sur l'accompagnement du stagiaire.

Elle prévoit des temps d'évaluation de compétences suivis de remédiations appropriées.

Métiers visés et débouchés professionnels : La formation Pôle de Professionnalisant des Métiers de l'Electronique conduit les stagiaires, selon le domaine professionnel qui aura constitué le projet développé, à occuper dans diverses structures industrielles ou de services des emplois de :

- **Monteur(se) Câbleur(se) en Electronique**
- **Réparateur(trice) de cartes électroniques**
- **Agent(e) de Maintenance en Electronique**

Elle permet de cibler divers secteurs :

- Electronique grand public
- Electronique professionnelle (Industrie, Automobile, etc.)

Validation de la formation : La formation PPME est une formation **certifiante** sanctionnée par la délivrance, en cas de réussite à l'examen, **du CCP n°2 du titre professionnel d'Agent de Montage et de Câblage en Electronique (AMCE) : Câbler et interconnecter des cartes et des sous-ensembles dans un équipement électronique.**

Le Titre Professionnel d'Agent(e) de Montage et de Câblage en Electronique est une certification enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) (J.O. du 24 janvier 2017 code 255 s) – Formacode® : 24332



FORMATION ELECTRONIQUE CONSTRUCTION

Pôle de Professionnalisation des Métiers de l'Electronique/ PPME

Durée : 21 mois

Formation de niveau 2 – Validation du CCP n°2 du titre AMCE de niveau 3

Code ROME : H2605

ETABLISSEMENT ET SERVICES DE READAPTATION PROFESSIONNELLE JEAN MOULIN

8 rue Roger Clavier, 91700 FLEURY-MEROGIS

Contact Admission : admissions@esrpjeanmoulin.fr ☎ 01 69 25 66 60

Standard ☎ 01 69 25 66 00

www.esrpjeanmoulin.fr